



**PRÉFET  
DU FINISTÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Arrêté préfectoral  
publiant l'état récapitulatif des candidatures enregistrées  
pour le premier tour des élections municipales et communautaires partielles intégrales  
à POULLAN-sur-MER  
(scrutin du 21 avril 2024)**

Le préfet du Finistère  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite

- Vu** le code électoral, notamment ses articles L260, L.264 et R.28 ;
- Vu** l'arrêté du 8 février 2024 du sous-préfet de Quimper convoquant les électeurs de la commune de POULLAN-sur-MER les dimanches 21 avril et 28 avril 2024 pour des élections municipales partielles intégrales portant sur l'ensemble des postes de conseillers municipaux et de conseillers communautaires représentant cette commune au conseil communautaire de la communauté de communes Douarnenez Communauté et fixant le lieu et la période de dépôt des candidatures en vue de ces élections ;
- Vu** le récépissé définitif d'enregistrement de déclaration de candidature de liste déposée en vue du premier tour de scrutin (21 avril 2024) de ces élections municipales et communautaires ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'état récapitulatif des candidatures enregistrées pour le premier tour des élections municipales et communautaires partielles intégrales du 21 avril 2024 dans la commune de POULLAN-sur-MER est présenté dans le tableau annexé au présent arrêté.

**Article 2** : Dès réception, la première adjointe au maire de la commune de POULLAN-sur-MER est chargée de l'affichage à la mairie du présent arrêté ainsi que du tableau qui lui est annexé. Le présent arrêté sera accessible sur le site Internet des services de l'État dans le Finistère.

**Article 3** : Le secrétaire général de la préfecture du Finistère et la première adjointe au maire de la commune de POULLAN-sur-MER sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Quimper, le **04 AVR. 2024**

Pour le préfet,  
Le secrétaire général

François DRAPÉ

PRÉFECTURE DU FINISTÈRE

Arrondissement : Quimper

Élections municipales et communautaires

Commune : POUILLAN-sur-MER

1<sup>er</sup> tour : 21 avril 2024

N° de panneau	Titre de la liste
<b>1</b>	<b>BIEN VIVRE ENSEMBLE</b>

Nom des candidats au conseil municipal			Nom des candidats au conseil communautaire		
		nationalité			
1	Mme BARIOU Marie Pierre	française	1	Mme BARIOU Marie Pierre	
2	M. THOMAS Sébastien	française	2	M. THOMAS Sébastien	
3	Mme PÉRON Corine	française	3	Mme PÉRON Corine	
4	M. GUET François	française	4	M. GUET François	
5	Mme STÉFANUTTI Isabelle	française	5	Mme STÉFANUTTI Isabelle	
6	M. OLIVIER Gaëtan	française	6	M. OLIVIER Gaëtan	
7	Mme ABAZIOU Pauline	française	7	Mme ABAZIOU Pauline	
8	M. BRAS Gwilhem	française			
9	Mme ROCUET Fanny	française			
10	M. KERIVEL Didier	française			
11	Mme CAPPELLE Véronique	française			
12	M. TANGUY Thomas	française			
13	Mme GUÉGUEN Nathalie	française			
14	M. LE BIHAN Ludovic	française			
15	Mme HINGRE Marlène	française			
16	M. THOMAS Clément	française			
17	Mme LAOUÉNAN Nathalie	française			